

Actualité > Hautes-Pyrénées

Publié le 28/01/2017 à 03:53, Mis à jour le 28/01/2017 à 10:14

Votre eau passée au crible

Actu - Environnement



L'eau de la ville de Tarbes n'est peut-être pas la meilleure du département, selon les critères de l'enquête, mais elle est loin d'être la plus mauvaise./Photo archives Rachel Barranco.

Une enquête de l'UFC-Que Choisir passe au crible toutes les communes des Hautes-Pyrénées pour la qualité de l'eau du robinet, avec parfois des surprises.

Quelle est la qualité de l'eau que vous buvez au robinet ? C'est à cette question que l'UFC-Que Choisir a tenté de répondre dans son enquête-choc. Quatre critères sont pris en compte : la qualité bactériologique, les polluants agricoles (pesticides et nitrates), la radioactivité et les paramètres physico-chimiques. Le non-respect des normes de certains critères microbiologiques (escheria coli, entérocoques...) ou de substances toxiques (pesticides, nitrates, plomb, nickel, cuivre, arsenic, solvants chlorés...), «peut être dangereux pour la santé», rappelle l'UFC-Que Choisir. Par exemple, l'eau des communes d'Oroix, Pintac, Oursbelille, Lagarde, Gayan, Andrest, Aurensan, Sarniguet et Bazet est classée «très mauvaise» en raison de la présence plus forte qu'ailleurs de pesticides issus de la pollution agricole. C'est d'ailleurs souvent dans le nord du département que l'on retrouve ce type de pollution. À Pouyastruc, Souyeaux, Lansac, Lespouey, Angos, Mascaras, Calavanté et Montignac, c'est le nickel, composant des canalisations, qui fait passer ces communes dans le «noir». Chis, Bours, Aureilhan, Orleix, Dours, Sabalos, Oléac-Debat, Boulin, Séméac, Sarrouilles et Soues font figure de très mauvais élèves pour la présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) potentiellement cancérigènes, qui sont des constituants naturels du charbon et du pétrole, ou qui proviennent de la combustion incomplète de matières organiques telles que les carburants, le bois, le tabac.

Les principales villes s'en tirent plutôt bien

Des dépassements sur d'autres critères «n'ont pas d'impact direct sur la santé, mais ils traduisent notamment des dysfonctionnements du traitement pour rendre l'eau potable (certains critères microbiologiques, présence de chlore ou d'aluminium, eau trouble...). Ils peuvent traduire également les caractéristiques spécifiques de la ressource utilisée pour fabriquer l'eau potable (eau dure/eau douce, eau acide, présence de fer, radioactivité...) qui peuvent être à l'origine d'inconfort ou de désagrément pour le consommateur (eau colorée, entartrage dû à une eau calcaire, corrosion des canalisations et des appareils de chauffage par une eau agressive)», précise l'UFC-Que Choisir. Les principales villes du département s'en tirent plutôt bien : Tarbes est classé «médiocre» pour la présence «moyenne» de pesticides, Lourdes «satisfaisante», Lannemezan «bonne» et Bagnères «variable suivant les réseaux».

Retrouvez la qualité de l'eau dans votre commune

Qualité de l'eau bonne : Agos-Vidalos, Argelès-Gazost, Ayzac-Ost, Gez, Lau-Balagnas, Ouzous, Salles, Sère-en-Lavedan, Soulom, Ancizan, Bazus-Aure, Camous, Gouaux, Grézian, Guchen, Arcizans-Dessus, Bun, Ferrières, Antist, Argelès-Bagnères, Cieutat, Hauban, Labassère, Lies, Mérilheu, Montgaillard, Ordizan, Trébons, Uzer, Avajan, Estarvielle, Génos, Loudenvielle, Ibos, Gerde, Houeydets, Arrodets, Avezac-Prat-Lahitte, Bulan, Escala, Espèche, Izaux, La Barthe-de-Neste, Laborde, Lomné, Lortet, Arcizac-Adour, Hiis, Artiguemy, Benqué, Campistrous, Capvern, Chelle-Spou, Gourgue, Lagrange, Lannemezan, Lutilhous, Mauvezin, Molère, Péré, Tilhouse, Ousté, Berbérust-Lias, Bourréac, Cheust, Germs-sur-l'Oussouet, Gez-ez-Angles, Julos, Juncalás, Les Angles, Lugagnan, Ourdis-Cotdussan, Ourdon, Ossen, Viger, Chèze, Sassis, Sers, Viella, Izaux, La

Barthe-de-Neste, Laborde, Lomné, Lortet, Arcizac-Adour, Hiis, Artiguemy, Benqué, Campistrous, Capvern, Chelle-Spou, Gourgue, Lagrange, Lannemezan, Lutilhous, Mauvezin, Molère, Péré, Tilhouse, Ouste, Berbérust-Lias, Bourréac, Cheust, Germs-sur-l'Oussouet, Gez-ez-Angles, Julos, Ju calas, les Angles, Lugagnan, Ourdis-Cotdussan, Ourdon, Ossen, Viger, Chèze, Sassis, Sers, Viella, Vizos, Lahitte-Toupière, Vidouze, Loures-Barousse, Sarp, Gardères, Luquet, Séron, Aubarède, Cabanac, Chelle-Debat, Gonez, Jacque, Marseillan, Thuy, Buzon, Laméac, Monfaucon, Rabastens-de-Bigorre, Saint-Sever-de-Rustan, Cantaous, Tuzaguet, Peyrouse, Saint-Pé, Allier, Barbazan-Debat, Bernac-Dessus, Bernac-Debat, Salles-Adour, Vieille-Adour, Clarac, Goudon, Lanespède, Moulédous, Ozon Peyraube, Poumarous, Ricaud, Sinzos, Tournay, Escaunets, Sanous, Villenave-près-Béarn, Bourisp, Camparan, Estensan, Guchan, Sailhan, Tramezaigues, Vielle-Aure, Castelbajac. **Qualité de l'eau satisfaisante** : Adast, Artalens-Souin, Saint-Savin, Villelongue, Cadéac, Banios, Bettès, Marsas, Asque, Batsère, Horgues, Laloubère, Momères, Odos, Saint-Martin, Bonnemazon, Bourg-de-Bigorre, Castillon, Esconnets, Escots, Espiilh, Frechendets, Sarlabous, Lourdes, Artigues, Lézignan, Ségus, Esterre, Gavarnie, Viey, Lamarque-Pontacq, Vic-en-Bigorre. **Qualité de l'eau médiocre** : Arcizans-Avant, Pierrefitte-Nestlas, Préchac, Saint-Pastous, Uz, Vier-Bordes, Ardengost, Aulon, Barrancoueu, Fréchet-Aure, Ilhet, Jézeau, Lancon, Pailhac, Gaillagos, Sireix, Astugue, Neuilh, Adervielle-Pouchergues, Armenteule, Bareilles, Bordères-Louron, Cazaux-Debat, Loudervielle, Mont, Ris, Bordères-sur-l'Echez, Aries-Espanan, Arné, Barthe, Bazordan, Betbeze, Betpouy, Campuzan, Castelnau-Magnoac, Casterets, Caubous, Cizos, Deveze, Gaussan, Guizerix, Hachan, Lalanne-Magnoac, Laran, Larroque, Lassales, Monléon-Magnoac, Monlong, Organ, Peyret-Saint-André, Pouy, Puntous, Sarric-Magnoac, Thermes-Magnoac, Vieuzos, Villemur, Bonrepos, Galan, Galez, Libaros, Montastruc, Récurt, Sabartos, Sentous, Tournous-Devant, Bazus-Neste, Gazave, Mazouau, Montoussé, Clarens, Pinas, Rejaumont, Tajan, Ugles, Arcizac-ez-Angles, Arrayou-Lahitte, Arrodets-ez-Angles, Gazost, Ger, Jarret, Ossun-ez-Angles, Paréac, Adé, Aspin-en-Lavedan, Bartrès, Poueyferré, Barèges, Sazos, Viscos, Labatut-Rivière, Maubourguet, Antichan, Aveux, Bertren, Bramevaque, Anla, Cazarilh, Crechets, Esbareich, Ferrère, Gaudent, Gembrie, Ilheu, Izaourt, Mauléon-Barousse, Ourde, Sacoue, Sainte-Marie, Saléchan, Samluran, Siradan, Sost, Thèbe, Troubat, Averan, Azereix, Barry, Bénac, Hibarette, Juillan, Lanne, Layrisse, Loucrup, Louey, Oricles, Visker, Mun, Peyriguère, Bouilh-Devant, Moumoulous, Trouley-Labarthe, Anères, Aventignan, Bize, Bizous, Generest, Hautaget, Lombres, Mazères-de-Neste, Montegut, Montserie, Nestier, Nistos, Saint-Paul,, Seich, Tibrant-Jaunac, Barlest, Loubajac, Tarbes, Begole, Bernadets-Dessus, Burg, Caharet, Castera-Lanusse, Orioux, Antin, Bernadets-Debat, Bonnefont, Bugard, Estampures, Fontrailles, Fréchède, Lanne-Trie, Lamarque-Rustang, Lapeyre, Lubret-Saint-Luc, Luby-Betmont, Luster, Mazerolles, Osmets, Puydarrieux, Sadournin, Sère-Rustang, Tournous-Darré, Trie-sur-Baïse, Vidou, Villembits, Azet, Ens, Grailhen, Vignec.

Qualité de l'eau très mauvaise :

Aureilhan, Bours, Chis, Orleix, Orignac, Aurensan, Bazet, Gayan, Lagarde, Oroix, Oursbelille, Pintac, Sarniguet, Tarasteix, Castelnau-Rivière-Basse, Hagedet, Hères, Lascazères, Madiran, Saint-Lanne, Soublecause, Villefranque, Soues, Betpouey, Esquièze-Sère, Auriébat, Caussade-Rivière, Estirac, Lafitole, Larreule, Sauveterre, Sombrun, Bouilh-Péruilh, Boulin, Castelvieuilh, Castéra-Lou, Collongues, Coussan, Dours, Hourc, Lansac, Laslades, Lizos, Louit, Marquerie, Oléac-Debat, Pouyastruc, Sabalos, Soréac, Souyieux, Ansost, Barbachen, Bazillac, Escondeaux, Gensac, Lacassagne, Lescurry, Liac, Mansan, Mingot, Peyrun, Sarriac-Bigorre, Ségalas, Sénac, Tostat, Ugnouas, Montignac, Sarrouilles, Barbazan-Dessus, Bordes, Calavanté, Fréchou-Fréchet, Hitte, Lespouey, Lhez, Luc, Mascaras, Oléac-Dessus, Oueilloux, Andrest, Artagnan, Caixon, Camalès, Marsac, Nouilhan, Pujo, Saint-Lézer, Siarrouy, Talazac, Villenave-près-Marsac, Cadeilhan-Trachère.



est impossible ! »

À la vue de cette étude, Jean-Luc Lavigne, président du SIAEP de Tarbes-Nord, tombe des nues. «C'est impossible, si j'en crois la méthodologie qui est annoncée, les communes classées «très mauvaises» sont celles où plus de 75 % des analyses sont non conformes. Dans le syndicat de Tarbes-Nord, nous n'avons eu aucun dépassement de seuil de quoi que ce soit, ni en 2015 ni en 2016 ! Alors, je dis non, ce n'est pas possible.» Et de revenir sur l'épisode de début 215, où effectivement le seuil de concentration en nitrates avait été dépassé. «Depuis, nous avons mis en place, avec l'entier soutien des agriculteurs, des actions qui portent leurs fruits. Depuis un an et demi, on a stabilisé la concentration en nitrates à 40 mg, le seuil est à 50. Et nous effectuons des mesures hebdomadaires avec l'ARS, comme le veut la législation, aucun dépassement n'a été constaté. Mieux, on s'autocontrôle, nous avons une sonde dans la nappe, près du puits de captage d'Oursbelille, qui prend des mesures toutes les cinq minutes. Au niveau des actions, nous avons créé un périmètre de 400 ha autour du point de captage, dans lequel les intrants sont contrôlés. Nous avons aussi, grâce à un pédologue, acquis une véritable connaissance du sous-sol, de sa minéralité naturelle. Et nous avons un an et demi de mesures, qui tiennent compte de la température, de la pluviométrie. Mais, surtout, je veux insister sur deux choses : le monde agricole joue le jeu, et ils sont acteurs du retour de la qualité de l'eau, et bien sûr, la qualité de l'eau est conforme aux normes. Les résultats de cette étude sont incompréhensibles.»

C. V.

ACTU

CONTACTEZ LE JOURNALISTE

A lire aussi

Contenus sponsorisés

Recommandé par

Sur la Dépêche

À vous de choisir !

Valls devant à Maubourguet

«Ils ont eu raison de fermer la route»

Un ancien du PGHM se tue à skis au pic du Midi

Sur le Web